

A Montreuil le 3 juillet 2023.

## Déclaration au CEE du 12 & 13 juillet 2023

Rappel des faits :

En 2018, Miles ROBERT annonce le rachat du groupe EUROPAC pour la maudite somme de 1,9 Milliard d'€uros. Ce rachat était conditionné à la vente d'un site dans l'Ouest et DS Smith Normandie fut sacrifié pour répondre aux desideratas démesurés de nos actionnaires.

Commençons par Etui Cognac, qui après avoir été racheté par DS Smith en 2010 et vidé de son contenu a été fermé quelques jours avant Noël 2012.

Le site de DS Smith Normandie fut donc cédé à IP suite au rachat d'EUROPAC avec le carnet de commande, les machines, le personnel etc... Ce qui pouvait paraître honnête sauf que... sauf que DS Smith, en bon petit sournois, **avait omis de dire que certains clients relevaient de DS Smith France et non de DS Smith Normandie.**

**Maintenant que le site est vendu, il se retrouve vidé de son contenu malgré tous les efforts consentis par les salarié.es tout au long de leur carrière. Difficile de présager de l'avenir de ce site à l'incroyable savoir-faire dans les années futures.**

Malheureusement, ce ne sont pas les seuls sites que DS Smith détruit, que ce soit industriellement ou socialement. D'autres sites, comme celui de S<sup>t</sup> Just en Chaussée sont en proie à de graves difficultés et DS Smith. Malgré un très beau projet, la direction veut faire payer la facture aux salarié.es en se dédouanant de ses responsabilités via des artifices comme l'Accord de Performance Collectif (APC).

CONSUMERS, la plupart des sites comme Rochechouart, Toury, Neuville sont les victimes de la désorganisation voulu par DS Smith à tous les niveaux. Heureusement, la compétence des ouvriers pallie l'incompétence des responsables de cette organisation.

Et DS Smith SYSTEM, quand verront-ils une amélioration de leurs conditions de travail et de dignité au travail.

DS Smith ne cesse de marteler des messages de sécurité et de bien-être au travail.

Quelle sécurité, celle des accidents masqués ou celle des accidents déclarés en bonne et dû forme permettant aux élu.es de travailler sur les causes et ainsi en éviter la répétition. Mais non, il ne faut pas que cela se sache, pire encore, les situations de harcèlements dont sont victimes les accidentés du travail quand elles ou ils refusent un poste aménagé. La preuve, les accidents en France sont en continuelles augmentation.

Et Bretagne, parlons-en. Le DRH France devait rencontrer les élu.es à la suite d'une motion de soutien portée par les élu.es **FILPAC-CGT DS Smith France**. Mise à part des menaces à l'encontre des élu.es, rien !

Force est de constater qu'en France, DS Smith se comporte en voyou. Et malgré la venue de Joseph REED et Simon BARROWCLOUGH avec la présence de Marc AYAS, rien ne change, au contraire.

Vous faut-il un mouvement social comme celui du 14 juin 2021 pour que vous déniez entendre raison.

**Les élu.es FILPAC-CGT DS Smith France au CEE.**